

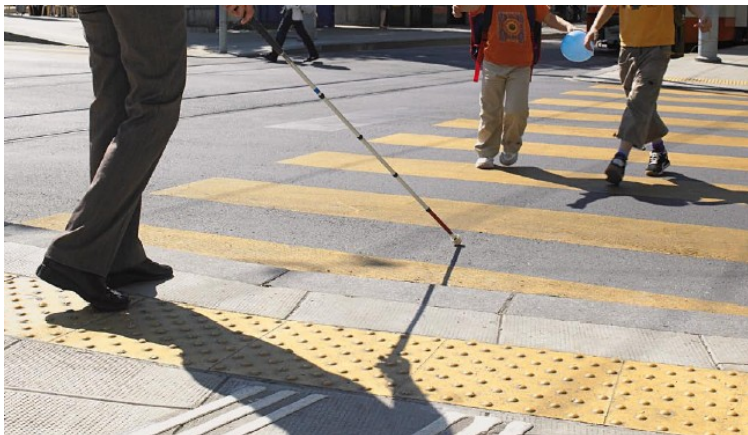
# Comment améliorer la sécurité et la continuité des déplacements des personnes à mobilité réduite?

---

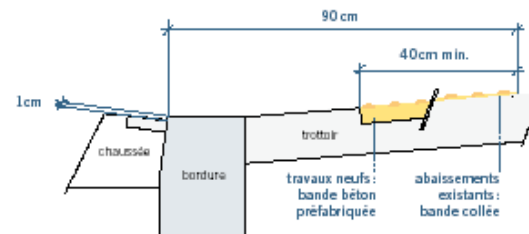
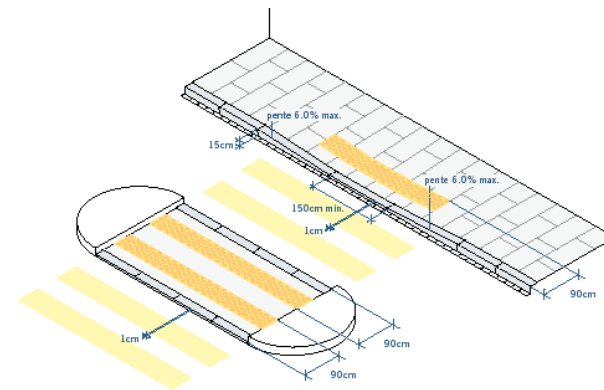


# Trottoirs abaissés et bandes d'éveil de vigilance

- pour faciliter le franchissement du bord du trottoir
- pour signaler un danger



Directive sur l'abaissement des bordures



# Lignes de guidage

---

- pour orienter les aveugles et malvoyants dans les grands espaces sans repères.





# Adaptation des arrêts de tramway

---

- pour permettre d'entrer dans les tramways sans différence de niveau (marche).
- quais des nouveaux arrêts construits à 25 cm
- rehaussement des arrêts sur les lignes existantes (15 cm) en cours d'étude







# Un problème, quelle(s) solution(s)?

---

- Améliorer la situation actuelle
- Intégrer des solutions dans les projets

# Difficulté: revêtement en pavés, meuble



Solutions?



# Obstacle: fosse de plantation

---

Solutions?





# Obstacle, difficulté: avancée de trottoir au marquage

---

- Perception du passage
- Étroitesse
- Encombrement

Solutions?



# Difficulté: absence de passage piétons

---

- Cheminements piétonniers
- Zones 30km/h
- ...

Solutions?



# Difficulté: vaste espace sans repères

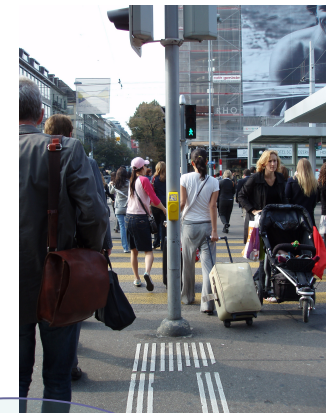
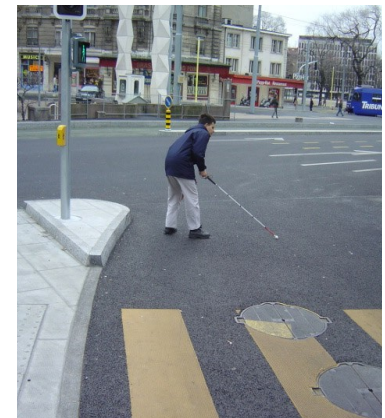
- Places, parcs, zones de rencontres, pôles d'échange transports publics
- Conserver un corridor libre de tout obstacle
- Intégrer dans l'aménagement des éléments facilitant le repérage (pavés, rigole, revêtement spécifique)





# Ilot central de sécurité

- Le mat avec la boîte vibratoire doit être:
  - À proximité immédiate des traversées piétonnes
  - aisément atteignable
  - dégagé de tout obstacle.
- Les seuils ne doivent pas gêner l'accès.



Solutions?

# Localisation de la corbeille et de la caninette

- La corbeille gêne l'accès à la boîte vibratoire
- La caninette en hauteur est dangereuse

Solutions?



# Obstacles: les incivilités



Solutions?



# Obstacles: les incivilités



Solutions?

# Informers!!

**SOYEZ  
ATTENTIFS  
AUX PERSONNES HANDICAPÉES  
OU À MOBILITÉ RÉDUITE**



## **CYCLISTES OU SCOOTERISTES AUTOMOBILISTES OU MOTARDS**

Soyez attentifs lorsque vous stationnez votre véhicule. Le trottoir n'est pas un parking. Il doit rester libre pour le passage des piétons, des personnes handicapées ou à mobilité réduite. N'obligez pas une personne en fauteuil roulant ou une personne âgée à descendre sur la chaussée pour éviter votre véhicule garé sur le trottoir.

**Ne roulez pas sur le trottoir**

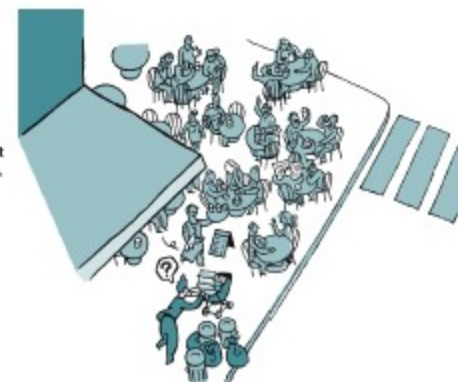
Les coups de sonnette ou de klaxon peuvent être dangereux. Les personnes âgées, les aveugles et les malvoyants peuvent être surpris, déstabilisés ou prendre peur.

## **RESTAURATEURS**

**COMMERCANTS OU CONCIERGES D'IMMEUBLES**

Laissez toujours un espace de 1,60m (au minimum) pour le passage des poussettes, des fauteuils roulants, et pour les aveugles ou les malvoyants.

Soyez attentifs à votre terrasse, vos tables et vos chaises, vos bacs à fleurs ou tout autre objet que vous exposez devant votre commerce sur le trottoir. Ne déposez pas des poubelles, des cartons ou des objets encombrants sans laisser un espace suffisant sur le trottoir.



## **SOYEZ ATTENTIFS AUX AUTRES**

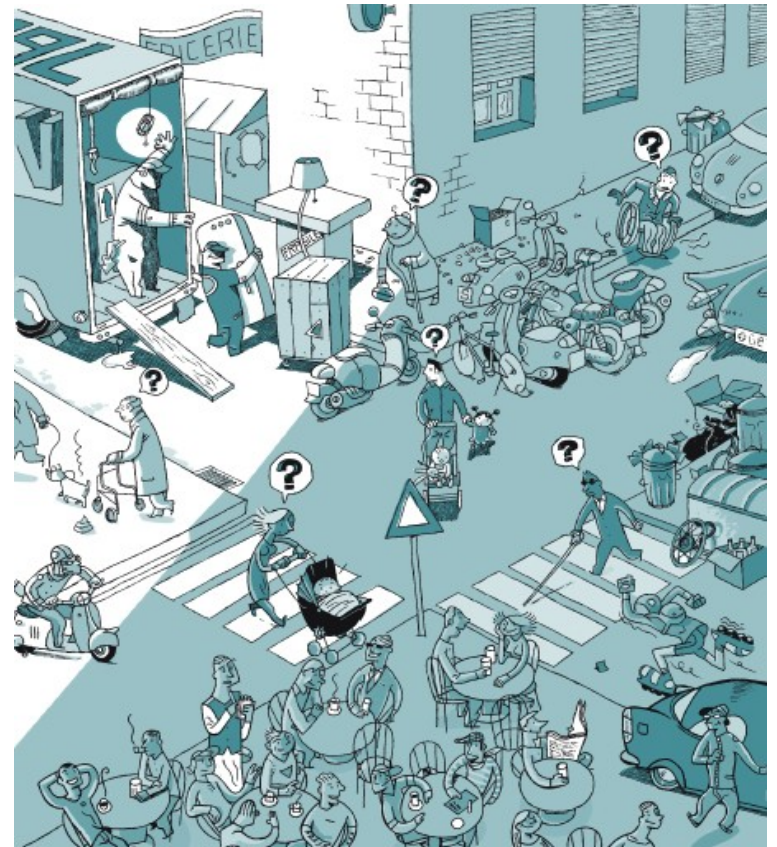
N'hésitez pas à proposer votre aide aux personnes à mobilité réduite qui souhaitent traverser la rue ou prendre les transports publics.

Il n'y a pas de honte à poser la question, si la personne n'a pas besoin de vous, elle vous le dira gentiment.

Si vous circulez à patins ou à planche à roulettes, roulez doucement et prenez garde aux personnes qui sortent des immeubles, aux handicapées, aux personnes âgées ou à mobilité réduite.



[mobilite@ville-ge.ch](mailto:mobilite@ville-ge.ch)









# Aménagement des terrasses

---

- Maintenir un cheminement dégagé d'une largeur min. 1m60.





# Barrières de sécurité sur îlots centraux

---

